Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# Velleron : le village se mobilise pour sa survie




**Ce dimanche 8 décembre à 10h devant la mairie, le village de Velleron appelle à la mobilisation contre un projet de lotissement de 200 logements. Pour la commune, si ce dossier devait aboutir il entrainerait des conséquences catastrophiques pour les finances de la municipalité ainsi que sur la qualité de vie de ce village de 3 100 habitants.**

Mercredi 18 décembre prochain, le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer sur le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron. Un programme de 200 logements sur 7 hectares dont le chantier a débuté à l'automne 2021 avec les travaux de terrassement, les bassins de rétention, les voies d'accès… De quoi entraîner dans les semaines qui ont suivi plusieurs actions de mobilisation ayant regroupés 500, 600 et même jusqu'à 800 personnes pour ce village de 3 100 habitants.

Conséquence : en avril 2022, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse d'alors, a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) demandant aux promoteurs héraultais Hectare et Angelotti réunis sous la bannière 'Domaine de l'Opéra' d'abandonner leur projet en remettant en état le terrain, de déposer une demande de dérogation aux interdictions du code de l'environnement qu'ils enfreindraient avec leur chantier ou bien de proposer des mesures supplémentaires d'atténuation des risques environnementaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




**Plusieurs manifestation ont eu lieu contre le projet d'urbanisation de ce programme de logement prévu sur 7 ha. Crédit : Michel Bost**

« Il y a un vrai enjeu environnemental, dénonce Philippe Armengol, maire de Velleron. Avec une perte de biodiversité de cette Zone naturelle à préserver jusqu'en 2018 avant que la précédente municipalité ne le transforme en Zone à urbaniser dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme). C'est tout l'objet de l'audience au tribunal de Nîmes ce 18 décembre où les aménageurs attaquent l'AIT du préfet. »

> « Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout. »
>
> *Philippe Armengol, maire de Velleron*

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout, poursuit l'élu également vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique – eau, air et biodiversité. On est au-delà des clivages politiques. Bien sûr la population est mobilisée mais nous avons aussi le soutien des parlementaires, des maires, des conseillers régionaux, du département, du Grand Avignon, du parc du Ventoux, de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), de l'association des maires ruraux… Tous ces élus sont solidaires car ils connaissent les conséquences pour une commune d'une telle urbanisation. Nous sommes aussi très heureux que la préfecture de Vaucluse soit en première ligne sur ce dossier. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



**En 2021, de nombreux élus vauclusiens étaient déjà venus rejoindre Philippe Armengol, maire de Velleron (au micro) afin de soutenir la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost**

Une mobilisation soutenue par un collectif particulièrement actif (les colibris noirs) ainsi que la présence de 'people' comme Renaud, Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael (les voix françaises de Brad Pitt, Keanu Reeves, Ethan Hawke) ou bien encore Grand Corps Malade qui a une maison dans la commune. Côté médias, ce combat a su aussi attirer l'attention de Mediapart, du canard enchainé, de grands journaux nationaux ainsi que de nombreuses chaînes de télévision ou de station de radio.
« Selon la décision du tribunal, nous ferons appel, annonce le maire de Velleron. Parce qu'en termes de biodiversité, il y a un vrai impact. Nous sommes donc déjà prêts à continuer dans cette démarche. »

**Quel impact sur le budget de la commune ?**
Le maire actuel estime ainsi que l'impact économique de ce projet entrainerait 7M€ de dépenses supplémentaires pour la commune.
« Ces chiffres ne sont pas annoncés à la volée, précise Philippe Armengol. Nous avons pris en compte les coûts directs et indirects liés à l'aménagement de ce lotissement : la voirie, le rond-point d'accès sur la Départementale, l'adduction à l'eau potable, le recalibrage de la station épuration, l'agrandissement de l'école… 7 M€, c'est le double de notre budget actuel qui s'élève à près de 3,5M€. »

« Si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »

« Notre évaluation n'intègre pas les dépenses des autres collectivités (Grand Avignon, Département de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Vaucluse, Région Sud…) qui devront participer, d'une manière ou d'une autre, elles aussi aux financements de tous ces travaux » alerte le maire. « Et les financements qui seront mis ici, ne pourront pas aller ailleurs. Si on prend l'exemple du Grand Avignon, cela se fera au détriment d'autres raccordements à l'assainissement. En gros, si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »



**Lors d'un des précédents rassemblements, les habitants avaient écrits un gigantesque 'Non' sur le terrain de football de la commune. Crédit : Michel Bost**

**Vers une double peine ?**

Autre conséquence, avec l'arrivée de près de 600 habitants supplémentaires, la commune de Velleron franchirait largement le cap des 3 500 résidents. Un nombre qui n'est pas que symbolique : c'est aussi la limite à partir de laquelle une commune est soumise à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) imposant un quota minimum de 25% de logements sociaux. Et avec 6% actuellement, Velleron en est très loin.

« Notre problème c'est que nous sommes dans l'impossibilité de répondre à ces obligations de l'Etat, constate le maire. Bien que nous soyons plutôt favorables aux logements sociaux cela voudrait dire qu'il faudrait bâtir 400 logements sociaux d'un seul coup… »

Ainsi, la création des 200 logements de la Grande Bastide 'obligerait' la commune à en faire construire 400 de plus à vocation social. Le tout avec les nouvelles dépenses en matière de services et d'aménagement liées à l'afflux de cette nouvelle population.

« Avec le Zan (Zéro Artificialisation nette), nous serons dans l'impossibilité totale de créer des logements car à Velleron, en raison de nos zones naturelles ou du PPRI (Plan de prévention des risques naturels d'inondation) nous ne disposerons pas du foncier nécessaire pour pouvoir répondre aux nouvelles obligations qui vont être générées par la réalisation ce lotissement. Nous devrons donc payer des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

pénalités ad vitam æternam puisque nous n'atteindrons jamais les objectifs de la SRU. C'est le serpent qui se mord la queue. »



**Le projet de lotissement de la Grande Bastide prévoit la création de 200 logements et l'arrivée de 500 à 700 habitants. Crédit : DR**

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements. »

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements, insiste Philippe Armengol. Nous avons d'ailleurs fait des propositions sur un autre site où il était possible d'en réaliser entre 40 et 50. Il a aussi la possibilité d'urbaniser les dents creuses afin de permettre au village de grandir de façon cohérente avec des projets beaucoup plus facile à accompagner en termes d'aménagements tout en limitant les impacts financiers. »
En effet, alors qu'en moyenne l'augmentation pour absorber sans difficultés des populations supplémentaires est de l'ordre de 1,4% en moyenne par an pour une commune, cet éventuel bouleversement démographique de 20% constituerait dans le même temps un choc budgétaire.
« Cela sert à quoi d'être élu s'il n'y a plus aucun moyen financier et si nous ne sommes là que pour gérer une défaillance », prévient le maire de Velleron qui attendra avec impatience la décision du tribunal administratif qui devrait être rendue dans les 15 suivants l'audience du 18 décembre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

*Mobilisation contre le projet de la Grande Bastide. Dimanche 8 décembre. 10h. Devant la mairie de Velleron.*



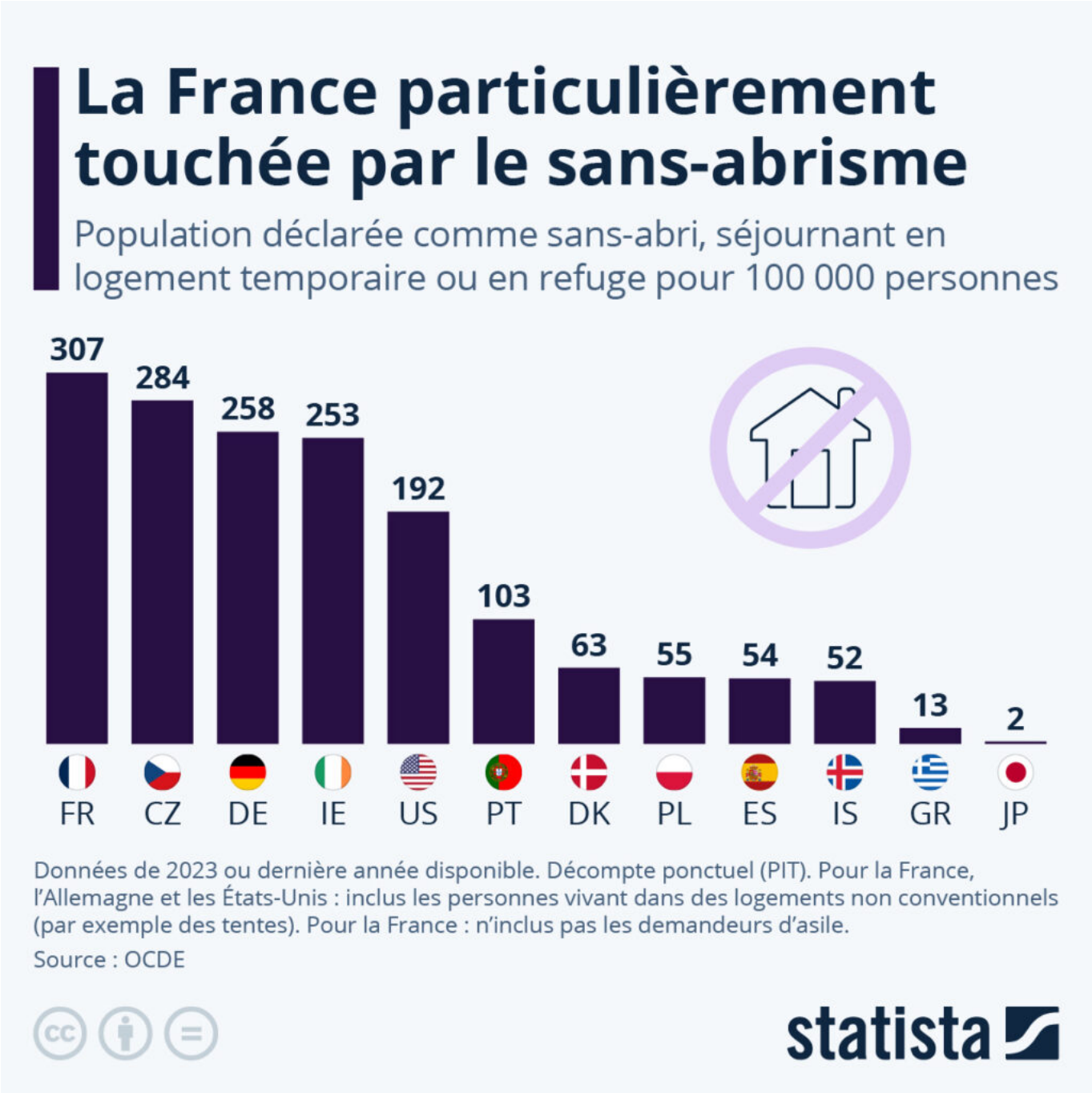

**L'appel à mobilisation du collectif de défense et de la commune de Velleron.Crédit : DR**

---

# La France particulièrement touchée par le sans-abrisme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




Le sans-abrisme décrit une multitude de situations : il englobe les personnes à la rue, mais également celles hébergées en refuges, de façon temporaire ou durable, ou encore celles vivant dans des tentes ou des campements, comme ceux qui existent dans les bois aux alentours de Paris. En janvier dernier, lors de la 7e édition de la Nuit de la Solidarité, 3 492 personnes en situation de sans-abrisme avaient été recensées dans la capitale, soit une augmentation de 16 % (ou 477 personnes) par rapport à l'année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

précédente.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'OCDE, le sans-abrisme affecte certains pays bien plus fortement que d'autres. La France fait ainsi figure de mauvaise élève : l'OCDE y a recensé 307 personnes en situation de sans-abrisme pour 100 000 habitants. C'est plus que dans tous les autres pays étudiés par l'OCDE, à l'exception de l'Angleterre, où l'OCDE recensait 426 ménages en situation d'exclusion liée au logement pour 100 000 ménages. Le sans-abrisme touche environ trois fois plus de personnes en France qu'au Portugal, et six fois plus qu'en Espagne. C'est au Japon que la part des personnes sans-abri pour 100 000 personnes est la plus faible des pays étudiés : 2 seulement. Il est important de noter que ces données sont collectées par décompte ponctuel, effectué en une journée/nuit ; elles présentent ainsi un « instantané » de la situation à un moment précis pour chaque pays, plutôt qu'un nombre définitif de personnes affectées par le sans-abrisme.

**Les SDF, une population qui a plus que doublé en dix ans**

Le nombre de personnes sans-domicile fixe (SDF) en France est passé du simple au double en l'espace de dix ans, selon les plus récentes estimations publiées cette année par la Fondation Abbé Pierre, qui souligne que « les phénomènes de grande exclusion se sont amplifiés ». Parmi les facteurs à l'origine de cette crise, on peut citer la baisse du pouvoir d'achat ces dernières années, combinée à la hausse des prix de l'immobilier, qui rend le logement de plus en plus inaccessible.

Entre 2012 et 2023, le nombre de SDF en France a ainsi augmenté d'environ 130 %. La dernière enquête « sans-domicile » de l'Insee en 2012 estimait à 143 000 le nombre de personnes privées de domicile. Aujourd'hui, on peut estimer que ce chiffre s'élève au moins à 330 000. Ce dernier inclut les personnes sans abri, en habitation de fortune, en hébergement collectif, à l'hôtel, en centre d'accueil de demandeurs d'asile ou hébergés dans un logement associatif.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839






*De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour Statista*

---

# Encadrement des loyers non respecté : les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# conseils pour les locataires



Selon le baromètre de l'observatoire de l'encadrement des loyers publié en octobre 2023 par la Fondation Abbé Pierre, 30% des annonces analysées en 2023 en France dépassaient le plafond de loyer. Les disparités sont importantes selon les villes, avec 37% d'annonces au-dessus du plafond à Lille, 34% à Lyon-Villeurbanne, et 28% à Paris. Bien que les chiffres soient en baisse, il est essentiel pour les locataires de rester vigilants face aux montants de loyer annoncés par les bailleurs.

**Fonctionnement de l'encadrement des loyers**
Le dispositif d'encadrement des loyers, instauré par les lois Alur et Elan, vise à éviter les abus en fixant une fourchette de prix pour les loyers dans les zones tendues. Dans ces zones, le loyer doit être compris dans une fourchette de prix établie par arrêté préfectoral à partir d'un loyer médian de référence. Certaines zones sont également soumises à un décret d'encadrement des loyers à la relocation, empêchant l'augmentation du loyer entre deux locataires, sauf exceptions.

Voici les conseils de Garantme, plateforme créée en 2017 dédiée aux professionnels de l'immobilier afin de sécuriser les processus de gestion locative, pour faire respecter l'encadrement des loyers.

**Vérifier si le loyer est trop élevé**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Le propriétaire doit respecter l'encadrement des loyers dans les zones concernées.

1. Vérifier si le logement est en zone tendue : si le logement est situé en zone tendue, l'encadrement des loyers doit s'appliquer.

2. Se renseigner sur le plafond du loyer : consulter en mairie le loyer de référence pour un logement aux critères similaires.

3. Le cas du complément de loyer : les propriétaires peuvent demander un complément pour des caractéristiques exceptionnelles du logement. En cas d'abus, ce complément peut être contesté.

**Quels recours pour le locataire en cas de non-respect ?**
Le locataire peut faire baisser son loyer en contactant la mairie ou la préfecture.

1. Demander une diminution de loyer : contacter d'abord le bailleur pour signaler le dépassement et demander une réduction du loyer.

2. Saisir la mairie ou la préfecture : si le bailleur ne réagit pas, s'adresser à la mairie ou à la préfecture. Les propriétaires peuvent être sanctionnés d'une amende allant jusqu'à 5 000€ (15 000€ pour les personnes morales).

3. Contester un complément de loyer abusif : saisir la commission départementale de conciliation (CDC) dans les 3 mois suivant la signature du bail. Si le CDC n'intervient pas favorablement, il faut, dans les 3 mois suivants, saisir le juge des contentieux et de la protection.

L.G.

---

# PACA : 58% des habitants craignent un cambriolage cet été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



**Avec des départs en vacances parfois à l'étranger ou loin des domiciles, l'été reste une période propice aux cambriolages qui ne cessent d'augmenter chaque année. Selon une étude récente menée par la néo-assurance Leocare, 58% des pacaïens craigent un cambriolage lors de la période estivale 2024.**

Si l'été rime en général farniente, il n'en est rien pour les cambrioleurs. Lors des 12 derniers mois, 220.000 cambriolages ont été recensés en France par le ministère de l'intérieur une activité à 9,5% lors des mois de juillet et aout ce qui représente un quart des cambriolages à l'année.

Deuxième région la plus touchée par les cambriolages après l'Ile de France en 2022 avec 7,5 foyers touchés pour 1000, la région PACA est très prisée par les auteurs des cambriolages avec 23% de pacaïens touchés par ce délit. Avec un taux de 9,6% le Vaucluse est aussi particulièrement touché et se trouve en 4e position de ce triste classement national.Une tendance qui inquiète fortement les habitants sudistes puisque selon une étude menée par la néo-assurance multiservices Leocare, en collaboration avec Poll&Roll, 1 pacaïen sur 5 a déjà été cambriolé et 58% craignent de vivre cette expérience lors de l'été 2024.

**Des logements pas toujours sécurisés**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

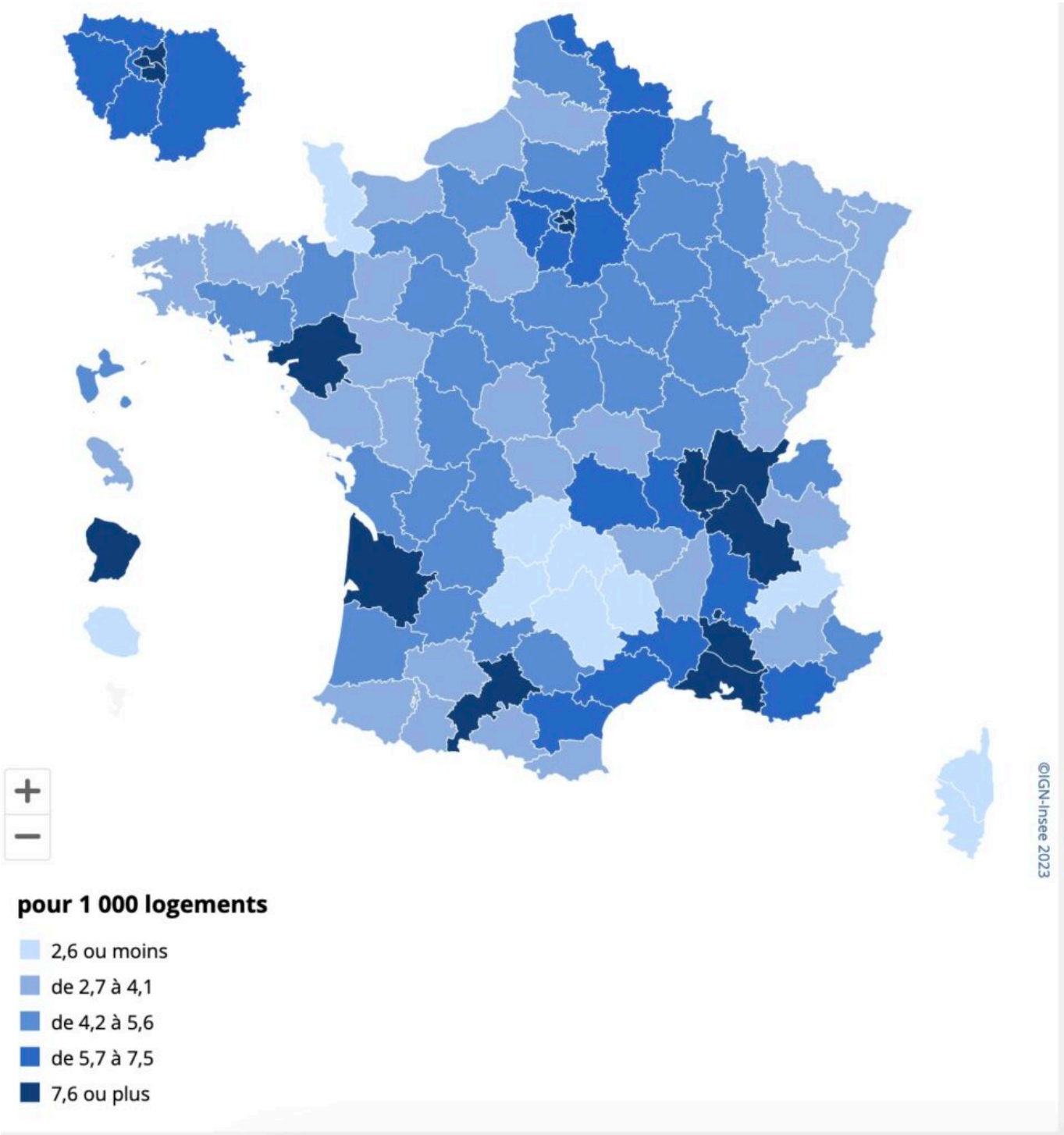
Ecrit par le 1 novembre 2026

Si l'épreuve d'un premier cambriolage incite bien souvent les victimes à mettre en place des mesures et des moyens de sécurité au sein de leurs logements, ce n'est pas toujours une vérité générale. Avec la hausse des prix et l'inflation qui sévit sur le territoire national, les français sont de moins en moins enclin à investir dans les systèmes d'alarmes et autres dispositifs de sécurité qui se révèlent bien souvent couteux. L'étude menée par Leocare révèle que 67% des victimes de cambriolages dans le sud indiquent que leur logement n'était pas équipé d'un système de sécurité ou de protection avant leur cambriolage.

Néanmoins, la peur de voir leurs maisons ou appartements dévalisés reste une préoccupation principale pour les pacaïens. Une angoisse persistante qui s'explique par plusieurs facteurs socio-économiques et des facteurs qui mêlent expériences personnelles, influence médiatique et perception du risque. Parmi la liste des objets que les habitants de la région PACA craignent de se faire voler, on retrouve en tête les objets connectes et high-tech (49%), les bijoux en seconde position (46%) et enfin les véhicules viennent compléter le podium (44%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




Carte du taux de Cambriolages et tentatives de cambriolage enregistrés pour 1 000 logements en 2022, par département de commission, source : INSEE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**Assurer son logement pour partir l'esprit serein**

Avant de partir en vacances, c'est près d'1 Pacaïens sur 5 (22%) qui envisagent de renforcer le niveau de garantie de leur contrat d'assurance habitation car ils ne sont pas assez couverts par leur assurance.

*"À l'approche des vacances d'été, il est essentiel de souligner l'importance de l'assurance habitation. Beaucoup de Français partent en vacances en laissant leur maison sans surveillance, ce qui augmente le risque de cambriolage. Une bonne assurance habitation ne se contente pas de couvrir les pertes matérielles, elle offre également un soutien précieux en cas de sinistre, permettant de partir en vacances l'esprit tranquille. S'équiper d'une telle assurance, c'est protéger ses biens et sa sérénité, car un foyer bien assuré est un foyer serein, même en l'absence de l'individu."* conclut Christophe Dandois, cofondateur de Leocare.

---

# L'Isle-sur-la-Sorgue lance une opération d'aide aux projets de rénovation des logements

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



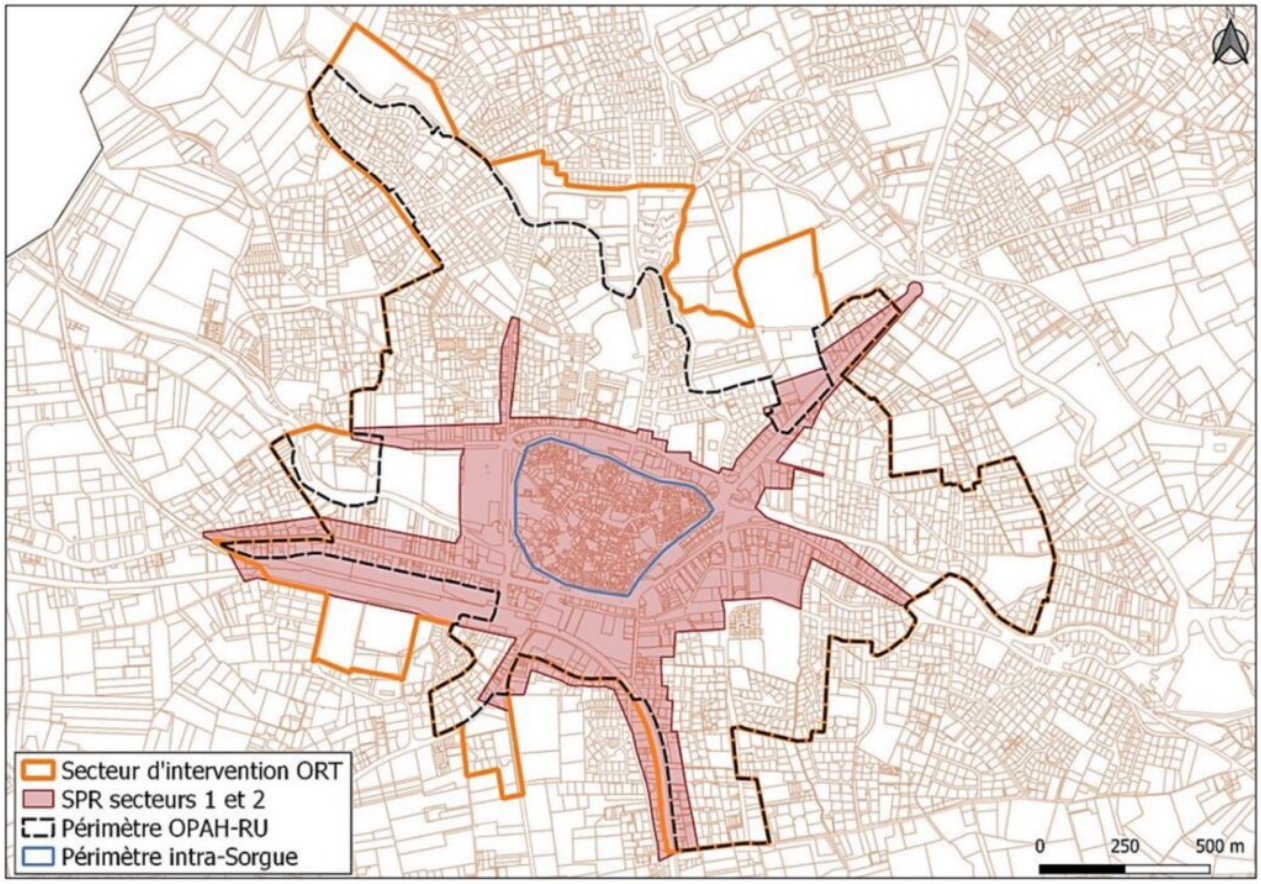
**Au début du mois de juillet, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a validé la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le territoire, en collaboration avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de Vaucluse et la Région Sud.**

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a comme un de ses enjeux majeurs le maintien des habitants et d'une offre de logements de qualité. Ainsi, elle a décidé de lancer une OPAH-RU à destination des propriétaires privés ayant des biens dans le centre ancien et dans les faubourgs de la ville. Cette opération a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants.

L'OPAH-RU, qui mise en œuvre d'ici la fin de l'année pour une période de cinq ans, devrait permettre la réhabilitation de logements dégradés et de copropriétés fragiles, l'adaptation de logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique, la remise sur le marché de logements vacants et le développement d'une offre de logements sociaux adaptée à la commune.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




**À quoi sert cette opération ?**

Ce dispositif piloté par la commune va permettre de renforcer les aides financières pour les propriétaires. En se dotant de ce dernier, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue souhaite inciter à la réalisation de travaux d'amélioration et de remise sur le marché de logements existants.

Ainsi, les propriétaires dans le centre ancien et dans les faubourgs pourront prochainement bénéficier d'un accompagnement gratuit, sans engagement, et d'aides financières substantielles sous certaines conditions d'éligibilité, à savoir : sous conditions de ressources et pour certains travaux et sous condition d'un certain pourcentage de gain énergétique pour les propriétaires occupants, et sous condition de conventionnement ou sous condition des revenus des propriétaires bailleurs et/ou sous condition du pourcentage de gain énergétique pour les propriétaires bailleurs.

En attendant le début de l'opération à la fin de l'année, qui fera l'objet de plusieurs réunions publiques, la Ville a lancé un appel d'offres pour confier à un prestataire des missions d'information, d'accompagnement, de suivi et d'animation de cette OPAH-RU.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# Rénovation de l’habitat : les Sorgues du Comtat demandent l’avis des habitants



**La communauté d’agglomération des Sorgues du Comtat réalise une étude concernant la rénovation des logements par les particuliers afin de mieux connaître les attentes et les priorités des habitants du territoire. Les habitants ont tout le mois de juillet pour répondre à un questionnaire sur le sujet.**

Les Sorgues du Comtat organisent une enquête auprès de leurs habitants au sujet de la rénovation de l’habitat. L’Agglomération aimerait déterminer les besoins spécifiques des habitants afin d’améliorer le territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Ainsi, les habitants doivent répondre à des questions telles que : qu'est-ce qui manque le plus dans l'Agglomération en matière de logement ? Pouvez-vous nous donner votre avis sur le prix de l'immobilier dans la Communauté d'Agglomération ?

Le questionnaire est accessible en ligne et les habitants ont jusqu'à la fin du mois de juillet pour y répondre.

---

# Fédé BTP 84, Tracer son chemin au-delà de la conjoncture

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




**Fin juin, le président de la Fédé du BTP 84 , Daniel Léonard, s'adressait aux adhérents dans le cadre de l'Assemblée générale. Peu avant nous l'avions rencontré pour une interview. Voici le message qu'il avait choisi de transmettre. » Mon rôle ? Maintenir le dialogue avec les élus et les acteurs économiques pour porter la voix de la profession »**

**Comment se portent le bâtiment et les travaux publics ?**

«Aujourd'hui, c'est la construction qui souffre le plus. Les travaux publics connaissent une petite baisse d'activité qui n'est cependant pas alarmante pour le moment. Nous avons récemment rencontré un grand donneur d'ordre, le bailleur social Grand Delta Habitat, qui ne nous a pas donné de très bonnes nouvelles. Nous craignons des vagues de licenciements dans les entreprises de la construction qui impacteront l'ensemble de la chaîne : de l'agence immobilière à l'architecte, en passant par le notaire et le géomètre expert. Les permis de construire ne sortent plus des services de l'urbanisme des mairies ou agglomérations. Quant au marché des travaux publics ? L'arrêt de la construction entraînera l'arrêt des travaux publics puisque qu'il n'y aura pas de nouvelles zones d'habitat. Les entreprises vont devoir être agiles et se réorienter. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



**Les conséquences induites**

« Au plan national, la baisse des ventes de biens a déjà impacté 900 agences immobilières placées en redressement judiciaire ou en liquidation en 2023, soit +3% par rapport à 2022. Près de 1 000 licenciements sont prévus en 2024, dans les offices notariaux où les transactions sont passées de 1,1 million en 2022 à 900 000 en 2023. La chute de 30% de commandes dans les cabinets d'architectes a entraîné la réduction des effectifs de 15%, dès le 1er semestre, ce qui représente 1 000 suppressions d'emplois sur les 60 000 que compte cette branche. Les déménageurs accusent une baisse de l'activité de 20% et de 2,5% chez les marchands de meubles. Le Conseil Départemental de Vaucluse a subi un retrait de 30 M€ en raison du recul des droits de mutation, par rapport à 2023, pour un budget prévisionnel 2024 estimé à 110 M€.»



Copyright Freepik

**Quant à la réhabilitation**

«Si les marchés existent, ils ne correspondant pas au marché de la construction neuve. Notre filière Pôle habitat en fait actuellement les frais avec, en France, une perte d'emplois estimée à 300 000, ce qui concernerait environ 30 000 personnes, en Vaucluse.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**Le logement**
«Le Gouvernement évoque 2 millions de logements vacants que pourraient intégrer les personnes en recherche d'habitat, cependant, ils sont, le plus souvent, situés loin des bassins de l'emploi et des entreprises qui recrutent. Avec l'inflation et le coût de l'essence, les ménages ne peuvent s'éloigner de leur lieu de travail.»

**Les acquéreurs**
«Les Français et notamment les provençaux, qui rêvaient de devenir propriétaires ont vu leur capacité d'emprunt immobilier diminuer. Ainsi, pour un emprunt de 200 000€ sur 20 ans, le taux de crédit moyen est passé de 1% en 2021 à 3% en janvier 2023 et à 4, 05% en janvier 2024 pour ensuite baisser à 3,95% en mars 2024. En conséquence de quoi, les ménages ont perdu en moyenne 50 000€ de possibilité d'emprunter par rapport à la somme initiale qu'ils avaient prévu d'engager dans leur logement.»

**Les tendances ?**
«Les tendances affichent la préservation de l'environnement–ce en quoi nous adhérons totalement- avec l'arrêt de l'artificialisation des sols ; L'utilisation des friches industrielles et les dents creuses ce qui est une excellente idée à condition d'intégrer les possibles surcoûts tels que la dépollution des sols et des vastes bâtiments souvent construits avec de l'amiante, du plomb. Nous militons pour que des aides gouvernementales soutiennent les entreprises privées en charge de ce type de travaux. Egalement, les chantiers Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) nécessiteront une enveloppe budgétaire 'sécurité' afin de protéger les chantiers, les matériaux et les professionnels pour œuvrer dans la sérénité. »

**Les bonnes nouvelles ?**
«Le Département, qui est notre plus important donneur d'ordre, maintient le budget. Nous espérons même un petit rebond de la part des maires-bâtisseurs, des élus ambitieux de faire évoluer leurs villes, d'accueillir les enfants du pays, d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés. Les bonnes nouvelles ce sont les chantiers comme la déviation d'Orange qui est en cours, Mémento à Agroparc Avignon, le carrefour de Bonpas. Également la sécurisation, en juillet et août, des berges de Bonpas pour lesquelles 40 000 tonnes d'enrochements sont prévues. Une passe à poissons va aussi être créée à Rognonas.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Copyright Freepik

**Le nouveau siège de la Fédé**
«Le nouveau siège de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics va enfin sortir de terre avec un démarrage des travaux en juillet et le début du gros œuvre en septembre, pour une livraison à l'automne 2025. Les intervenants des chantiers sont tous des adhérents de la Fédération. Nous assurerons nous-mêmes la gestion de la base-vie et des déchets ce qui est l'équivalent du lot zéro et une première expérimentale pour nous.»

**Quelles relations entretenez-vous avec la préfecture, les collectivités territoriales ?**
«Nous entretenons d'excellentes relations et nous réjouissons de pouvoir travailler de concert sur des projets. Cependant, nous avons l'impression de ne pas être écoutés par l'État. Malgré les efforts et arguments de nos Fédérations nationales, clairement le logement et la construction ne sont pas une priorité pour le Gouvernement. Finalement, nous nous heurtons à la conjoncture, à la fonte des dotations, à la baisse des droits de mutations qui participent à nourrir le budget du Département. Je crains que l'on oublie le rêve des français : la maison individuelle avec son jardin pour ne proposer que du collectif auquel tous les français n'adhèrent pas.»

**Nos propositions ?**
«Nous militons pour le rétablissement du PTZ (Prêt à taux zéro) à destination de tous les types d'habitat, sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les ménages ; Le soutien de l'investissement privé avec une prolongation du maintien du dispositif Pinel qui se substitue à l'État dans l'effort de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

construction de logements ; L'amélioration du dispositif MaPrimeRénov dont la complexité à renseigner puis instruire le dossier bloque les aides promises de l'État, mettant en difficultés entreprises comme particuliers alors que le dispositif s'éteint en fin de l'année fiscale.»

**Note de conjoncture**

Le secteur de la Construction représente 10% de l'activité économique du Vaucluse. Au coeur de ce secteur, le marché du logement pèse 65% de l'activité des entreprises, porté par la construction neuve et l'entretien-rénovation. Le Vaucluse est un territoire à fort besoin annuel en logements, particulièrement sur les bassins d'emploi, comme Avignon à hauteur de 1,7 % du parc existant à produire chaque année entre 2018 et 2030, 1% pour le secteur d'Orange et de 0,7% en ce qui concerne Cavaillon-Apt. Pourtant, le rythme de production des logements sociaux peine à suivre la demande des ménages, traduisant une tension également sur ce type d'habitat. Cela s'explique notamment par un taux de rotation particulièrement faible dans le parc de logements qui s'établit à 5,3% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Dans le détail**

D'avril 2023 à avril 2024 l'activité dévisse de 70% en termes de mises en vente de logements, de 50% pour la réservation de logements, de 37% en autorisation de constructions de logements et locaux, de 28% en autorisation de mises en chantier. Concernant les Travaux Publics, le secteur connaît une baisse de 0,6% au 1er trimestre 2024. Cependant le territoire devrait continuer de porter le contournement d'Avignon par la voie Léo (Liaison Est Ouest), les futures lignes du Tram, la construction de parkings relais ainsi que de parfaire sa politique en matière de rénovation des canalisations pour lutter contre la perte d'eau potable estimée actuellement à 25%, soit entre 3,5 et 4 millions de m3 d'eau perdus annuellement sur les 14 millions de m3 d'eau pompés depuis la nappe phréatique. Une nouvelle culture de l'aménagement. La filière développe une nouvelle culture de l'aménagement, conciliant frugalité foncière et qualité de vie. Une façon pour elle de répondre à la tendance baissière de l'activité et à la nécessité de construire pour répondre aux attentes des habitants tout en tenant compte des enjeux environnementaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839





Copyright Freepik

**Relance de la primo-accession et de l'investissement locatif**
La relance de la primo accession et de l'investissement locatif ont contribué à relancer l'activité lors de crises précédentes. Ainsi, la production de logements neufs, sur l'ensemble du territoire national, concernait 222 425 unités en moyenne sur la période 2007-2023 contre une estimation des besoins à 300 000 logements par an.

**Une production de logements considérablement ralentie**
En cause, la conjonction de 4 éléments défavorables comme l'inflation des coûts de production et des matériaux, des énergies, et la mise en place de la règlementation énergétique 2020. Il y a, également, la hausse du taux d'usure et donc le relèvement du taux des crédits immobiliers alors que les conditions d'octroi des prêts réduisaient de 25% le pouvoir d'achat immobilier des futurs acquéreurs.

**Une accumulation de facteurs contraires**
Cette accumulation de facteurs contraires a immobilisé et continue de retenir l'activité dans le neuf, l'ancien, l'individuel, le collectif, l'achat et la location, engendrant l'immobilité géographique, les tensions sociales, le sentiment de déclassement, la cohabitation forcée, allant jusqu'à impacter la carrière future

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

de l'étudiant obligé de renoncer à sa formation.

**Les leviers du logement**
Nous préconisons de geler les barèmes de la REP Bâtiment (Responsabilité élargie du producteur, traitement des déchets) sur un an et rendre le dispositif, aujourd'hui inefficace, plus opérationnel pour les entreprises sur l'ensemble du territoire. Nous souhaitons que soit mis en place le statut fiscal du bailleur privé pour maintenir l'offre de logements locatifs. Désormais, la maîtrise d'ouvrage intègre davantage la performance RSE des candidats dans le choix de l'offre la «mieux disante» ; notamment sur l'insertion et la qualification de publics éloignés de l'emploi, la formation, l'apprentissage, les contrats de professionnalisation. Les entreprises ont un outil performant avec le GEIQ BTP 84. Le maître d'ouvrage doit pouvoir soutenir ces initiatives et ainsi contribuer à irriguer le tissu économique et social du département.

**Transition écologique, pour une vision stratégique et pérenne.**
Cela pourrait consister en l'améliorer du traitement administratif laborieux et complexe de MaPrimRenov ; à l'accélération, sur le maillage territorial, des points de collecte, de stockage et de valorisation des matériaux ; à l'intégration par la maîtrise d'ouvrage de dispositifs en faveur du réemploi et du recyclage des matériaux.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Copyright Freepik

**L'enjeu de demain ?**
Sera de reconstruire la ville sur la ville dans une logique d'optimisation de l'espace ; du ré-emploi des 31 000 logements restés vacants en Vaucluse ; du recyclage des friches et du changement de destination de bâtiments existants en logements adaptés aux différentes générations. Il sera là essentiel de tenir compte des surcoûts prévisibles générés par la dépollution des sols et des bâtiments, toutes ses opérations étant propices au retour spontané et aidé de la nature en ville.

**La Fédé en chiffres**
122 ans, créée en 1902. 400 entreprises adhérentes, de l'artisan à la major, entreprises de bâtiment, travaux publics, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, aménageurs, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude, bureaux de contrôle, locatiers, fournisseurs de matériaux, carriers, avocats, centres de formation, assureurs, comptables, banquiers. 5 200 salariés Les adhérents, entreprises artisanales, PME (petites et moyennes entreprises), ETI (Entreprises de taille intermédiaire) et groupes nationaux représentent 5 200 salariés. Six collaborateurs La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics accueille une équipe de six personnes pour répondre aux besoins des professionnels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Copyright Freepik

**Fédération du BTP 84**
60, chemin de Fontanille, Agroparc 84140 Avignon – Tél. 04 90 82 40 63 Président, Daniel Léonard Secrétaire Général, Emmanuel Meli.
**Extrait du hors série N°2 Echo du mardi Spécial Fédération du BTP 84 Juin 2024.**

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**Cliquez sur la couverture pour consulter ou télécharger le journal**

---

# L’Isle-sur-la-Sorgue ajoute 22 logements sociaux à son compteur avec la résidence La Magnanerie



**Les élus de la ville de L’Isle-sur-la-Sorgue ont inauguré la nouvelle résidence ‘La Magnanerie’, située chemin du pont de la Sable, aux côtés des représentants du groupe Arcade-Vyv, 4e acteur sur le marché du logement social.**

Implantée sur un terrain de 5 575 m², la résidence La Magnanerie compte 22 logements individuels. Chaque maison dispose d’une terrasse avec un accès à son jardin privatif. Si elle a été pensée pour préserver la tranquillité et l’intimité de chacun, la résidence favorise également la rencontre entre les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

habitants, avec notamment des espaces de circulation piétonne communs.

La Magnanerie est aussi composée d'espaces communs, notamment un local destiné au stockage des vélos et des trottinettes. Les résidents disposent d'un composteur qui a été mis en place pour privilégier le traitement des déchets organiques et accompagner les nouvelles pratiques. Le coût global pour la construction de la résidence s'est élevé à 4,9M€.




©Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

**Une résidence au service de la santé**

La Magnanerie est labellisée 'Logement santé'. Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement, engendrant des répercussions sur leur santé et leur environnement social au quotidien. Ainsi, ce label, créé en 2022 par le groupe Arcade-Vyv, garantit un habitat favorable à la santé de ses habitants. L'obtention du label repose sur trois aspects : le bâti, les services, et le lien social.

La résidence l'isloise a été conçue avec des équipements favorisant la qualité de l'air intérieur, une bonne isolation phonique, ainsi que des aménagements favorisant les mobilités douces. En plus de la zone de compostage, les résidents sont amenés à se croiser et ainsi, à renforcer leurs liens sociaux. En ce qui concerne les services, les habitants de la Magnanerie bénéficient d'une assurance habitation solidaire avec des tarifs préférentiels, d'un accompagnement gratuit dans l'étude des contrats (assurance, électricité, internet, etc.) et d'offres avantageuses, mais aussi à un accès gratuit à la plateforme Klaro et un accompagnement dans les démarches d'obtention d'aides.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# Avignon-Le Pontet : L'Afpa en mode « village des solutions » pour l'emploi




**Le centre AFPA d'Avignon Le-Pontet a inauguré le jeudi 16 mai son nouveau « Village des solutions Afpa Avignon », un nouvel espace foncier et fonctionnel au sein de l'établissement public qui accueillera au quotidien plusieurs partenaires professionnels de l'Afpa afin de mettre en place un meilleur accompagnement du public et des stagiaires. Cette labélisation sur le centre vauclusien est une première pour l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes sur la région PACA.**

L'Afpa poursuit sa mission d'accompagnement et de formation ainsi que son ambition de devenir en France l'opérateur de référence de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi. Ce jeudi 16 mai 2024, le centre Afpa d'Avignon Le-Pontet a célébré la labélisation de son espace en « village des solutions » en présence d'Alain Mahé, directeur régional de l'Afpa Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Pascale Grosvalet, directrice de l'Afpa dans le Vaucluse.

**« Le village des solutions » c'est quoi ?**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Le « village des solutions » est un nouveau concept que l'on peut définir comme un écosystème dynamique crée pour améliorer la qualité d'accueil et de démarches du public et des stagiaires dans leurs démarches liées à l'emploi et la formation « c'est un grand pas pour nous cette labélisation, l'idée était d'avoir un lieu où réunir les partenaires les plus importants et offrir à nos visiteurs un service en immédiateté sur des problématiques concrètes. Par exemple pour les stagiaires qui ont des problématiques de logement ou de santé, ils pourront venir directement ici et ils trouveront des personnes compétentes qui répondront à leurs questions et qui les prendront en charge instantanément » détaille Pascale Grosvalet.

Créer un écosystème qui favorise l'accès à l'emploi et à la formation, c'était là toute l'ambition de cette labélisation. Pour y parvenir sur le long-terme, le centre Afpa d'Avignon Le-Pontet pourra compter sur l'appui d'une quinzaine de partenaires qui ont répondu favorablement à ce projet et qui seront présents pour mettre en place des permanences ou des résidences. Parmi eux on retrouve notamment France Travail, Orientaction, le Planning familial, le Grand Avignon ou bien encore Initiatives Terres de Vaucluse « ce village des solutions est un socle collectif, tous nos partenaires présents vont permettre via leurs compétences spécifiques de lever les freins sur les problématiques rencontrées par notre public sur la mobilité, le logement, la santé, la parentalité et l'inclusion humaine et numérique, c'est un grande avancée pour le futur » rajoute la directrice de l'agence.

**Un projet d'avenir et novateur**

Une initiative qui répond parfaitement à l'esprit et aux missions que relèvent au quotidien l'Afpa d'accompagner leurs bénéficiaires dans leur recherche d'emploi ou de formation vers une insertion professionnelle, de leur mettre tous les outils à disposition pour mener à bien leur projet que ce soit un changement de secteur dans leur métier ou bien dans leur volonté de créer leur entreprise.

Les projets professionnels évoluent constamment au fil du temps et ce concept répond à une envie de la part de l'Afpa d'être prêt à répondre aux nouvelles démarches des visiteurs de l'Afpa « ce village des solutions est une volonté de notre part de changer de posture, nous voulons s'ouvrir sur les nouveaux publics et à notre environnement. Accompagner notre public sur leurs projets d'entreprenariats c'est tout nouveau et très important pour le futur de notre territoire, il y a cette volonté de faire de l'information et de l'accompagnement dans cette branche pour s'ouvrir à ces acteurs de demain, ce village est une révolution silencieuse » ajoute Aurélien Gaucherand, directeur national du village des solutions à l'Afpa et qui est l'instigateur de ce concept sur l'ensemble du territoire national.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




Aurélien Gaucherand (au centre) directeur national du village des solutions entouré par la directrice de l'Afpa dans le Vaucluse, Pascale Grosvalet et Alain Mahé, directeur régional de l'Afpa PACA

**Trois espaces d'accompagnement pour le futur**

C'est donc dans cet esprit d'accompagnement et de mise à disposition que l'Afpa a intégré au sein de ce projet « village des solutions » l'aménagement de trois nouveaux espaces de travail qui sont à la disposition des bénéficiaires au quotidien et qui apportent des nouveaux outils d'homogénéisation professionnelle. Il y a tout d'abord un espace atelier qui sera avant tout un lieu d'accueil entrepreneurial dans lequel les nouvelles entreprises qui démarrent leur activité pourront se retrouver et créer des liens et « réseauter ».

Ensuite, l'Afpa a souhaité offrir un espace dédié aux ressources-emploi-insertion-création d'entreprise. Un site qui a été baptisé « Agora » « c'est un lieu dont nous sommes particulièrement fiers et qui est fonctionnel depuis décembre 2022. Nos bénéficiaires pourront avoir de l'information sur des formations ou des démarches de création d'entreprises et on a également intégré des ateliers de mise en situation qui favorisent les échanges et les rencontres entre les professionnels, les stagiaires et l'ensemble de nos

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

bénéficiaires, c'est un lieu qui est 100% esprit Afpa » rajoute fièrement Pascale Grosvalet, directrice de l'Afpa dans le Vaucluse.

Enfin, la dernière aire nouvelle qui rentre dans le projet « village des solutions » est « la place ». Un espace de « co-working » et de « co-learning » d'une centaine de mètres carré inauguré en mars 2022 et qui offre au public visiteur de l'Afpa un cadre et des espaces de travail fonctionnels et modernes avec une salle de réunion flambante neuve à leur disposition et plusieurs bureaux individuels « cet espace comme les deux autres vient parfaitement compléter notre volonté d'offrir un écosystème complet pour le futur de notre public et améliorer nos dispositifs d'accueil et d'accompagnement » conclut Pascale Grosvalet.